



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Vannes Agglomération territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Structure porteuse : Vannes Agglomération

Collectivité lauréate de l'appel à projets
zéro déchet ou TCSP : oui non

Nom et fonction du porteur de projet :
Pierre LE BODO, président

Population : 24 communes, 138 053 habitants



Description générale et objectifs :

Grâce au Programme Local de Prévention des déchets lancé en 2010, une véritable dynamique territoriale s'est enclenchée, qu'il est indispensable de maintenir et élargir afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Une de ses spécificités a été son articulation avec l'Agenda 21 et le Plan Climat Énergie Territorial (PCET). A l'origine, cette décision avait été motivée non seulement pour mettre en cohérence l'ensemble des actions et documents de référence, mais au-delà, pour mettre le citoyen au cœur de la politique publique en privilégiant une démarche participative.

Ce projet s'appuie sur la volonté de porter une politique ambitieuse, structurée et cohérente, qui ne se limite pas uniquement à la prévention et à la gestion des déchets, mais qui s'attache désormais à s'élargir à l'ensemble des champs de l'économie circulaire permettant la préservation des ressources, en parfaite cohérence avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, récemment créé en 2014.



Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Une étude de préfiguration sera lancée dès septembre 2015 afin de mettre en évidence les enjeux et les opportunités sur le territoire, conduisant ainsi à la détermination des objectifs, du plan d'actions et à la définition des indicateurs permettant son pilotage.

Sans préjuger des actions qui seront retenues par le comité de pilotage qui sera mis en place, ce projet va permettre : -

- De continuer d'impliquer et de sensibiliser les acteurs locaux à une réduction de nos déchets et au développement du recyclage : écoles, associations, entreprises, communes, acteurs touristiques, usagers, etc. –
- De s'appuyer sur des caractérisations d'encombrants et d'ordures ménagères résiduelles pour permettre de cibler les matériaux sur lesquels agir en priorité et tout au long du projet;
- De favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation des objets en « fin de vie » : recyclerie, nouvelles filières en déchèteries, give box, vélos, textiles, DEEE, DEA, économie de partage de la fonctionnalité entre particuliers, etc, en s'appuyant sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire présents sur le territoire de Vannes agglo ;
- De réduire la production de déchets organiques et assurer une valorisation de proximité : compostage individuel et partagé, service de broyage de proximité des végétaux, plateformes de réception, unité de méthanisation territoriale, etc. –
- De lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser une consommation locale et durable : doggybag, circuits-courts en restauration collective, optimisation du don alimentaire, disco soupe, développement de l'offre épicerie solidaire, projet de collecte du pain dans les boulangeries, etc. –
- De mettre en place une véritable collaboration avec les acteurs économiques pour s'orienter vers une économie de la fonctionnalité et vers une prise de conscience sur l'intérêt de prévenir la production de déchets : accompagnement technique, contrats groupés de gestion des déchets, alternatives à l'utilisation des emballages perdus, dématérialisation,...
- D'augmenter le recyclage en mettant en place de nouvelles filières (vitrages, plâtre, meubles, opportunité CSR,...) notamment vis-à-vis des professionnels en se positionnant sur l'opportunité de développer l'offre de la déchèterie qui leur est dédiée (notamment pour les déchets du BTP). –
- De définir le schéma d'évolution du financement du service permettant d'en faire un levier pour atteindre les objectifs fixés, en se basant sur une comptabilité analytique pertinente.

Contact :

ANDRE Samuel responsable pôle déchets 02 97 68 33 81 dechets@vannesagglo.fr

Site Internet du projet ou de la structure porteuse :

<http://www.agglo-vannes.fr/accueil>

